Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260515-DE

PLŒMEUR
PLAÑVOUR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mercredi 13 mai 2026

Séance Publique du
Mardi 19 mai 2026

TARIFICATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE – ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Anne-Valérie RODRIGUES, Claude ORVOINE, Liliane MARTEVILLE, Cédric ORVOËN, Brigitte LE LIBOUX, Christian PERRIEN, Marie-Christine LE NORMAND, Annie BRUNET, Christian LAURENT, Pascaline ALNO, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Christian CHEMOUL, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Aurélie DIRINGER-DAGORNE, Carole DE AMORIM, Marianne POULAIN, Ludovic ILLIEN, Mathieu GAUTHIER LE PRIOL, Edouard THOMAS, Jack MAIGNAN, Olivier MAZÉAS, Maïté BRISELET, Lysiane METAYER, Erwan RIBAULT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Liziane LASCOMBES à Armelle GEGOUSSE, Aymeric VAZ PIRES à Annie BRUNET, Corinne GOADEC à Olivier MAZÉAS.

Secrétaire de séance : Claude ORVOINE.

Présents	: 30
Pouvoirs	: 03
Absent	: 00

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260515-DE

n°15

TARIFICATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE – ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Rapporteur : Marie-Christine LE NORMAND

L'école de musique est un établissement municipal d'enseignement artistique dont la mission principale est la formation en cursus. L'initiation des plus jeunes enfants, l'initiation à la musique dans les établissements scolaires et la proposition de formations alternatives aux musiciens amateurs lui confèrent un rôle d'établissement ressource dans la ville.

Il est proposé d'appliquer une base d'augmentation de 2 % pour l'année scolaire 2026/2027 en arrondissant à l'euro près.

En cas d'inscription en cours d'année, le tarif s'applique au prorata temporis mensuel à partir du mois de novembre.
Un remboursement au prorata temporis peut être envisagé dans trois cas :

- ➔ sur présentation d'un justificatif médical à partir de quatre semaines d'absence,
- ➔ à partir de quatre semaines d'absence d'un professeur non remplacé,
- ➔ une réduction de 20 % s'applique sur le montant de l'inscription à partir d'un 2ème enfant inscrit en cursus.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission 1 « Cohésion sociale et vie locale » en date du 4 mai 2026 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260515-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **FIXE** les tarifs de l'école de musique de septembre 2026 à août 2027 tels qu'indiqués ci-dessous :

			Application du Quotient Familial							
Activités	**Profil d'usager**	**Contenu de la formation**	**B**	**C**	**D**	**E**	**F**	**G**	**H**	**I (extérieur)**
Eveil	Elèves inscrits en grande section	L'enfant explore, vit des « expériences sensorielles » au travers des jeux corporels et vocaux.	32 €	48 €	71 €	96 €	119 €	143 €	159 €	191 €
Parcours découverte	Elèves de CP prioritaires ; accueil des enfants de CE1 selon places disponibles	Séance de découverte d'instruments (30') et atelier de découverte musicale (45').	54 €	81 €	121 €	162 €	203 €	243 €	270 €	324 €
Cursus enfant	A partir du CE1 et jusqu'aux 18 ans de l'élève, 25 ans si l'élève est étudiant ou demandeur d'emploi	Du cycle 1 au cycle 3 Cours d'instrument, de formation musicale et de pratique collective.	98 €	147 €	220 €	294 €	367 €	441 €	490 €	587 €
Cursus adulte	A partir de 19 ans pour les salariés ; toute autre personne à partir de 26 ans.	Du cycle 1 au cycle 3 Cours d'instrument, de formation musicale et de pratique collective.	112 €	168 €	253 €	337 €	421 €	505 €	561 €	673 €
Location instrument	Prioritairement pour les élèves de l'école	Selon les disponibilités du parc instrumental.*	32 €				63 €			164 €

*Tout arrêt en cours d'année entrainera la restitution immédiate de l'instrument sans contrepartie financière.

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260515-DE

Grille tarifaire pour l'année scolaire 2026/2027 des ateliers, stages et master class :

Dénomination	Profil d'usager	Contenu de la formation	Tarifs
Atelier 1	Musiciens amateurs	Training, Skipailh, Pizzicato, Formation musicale, chœur. Pratiques déjà ouvertes aux élèves	61 €
Atelier 2	Musiciens amateurs	Vox MAA, atelier MA, atelier Jazz, Musique de chambre. Pratiques spécifiques aux amateurs	113 €
Stage 1	Musiciens amateurs ou professionnels	Choix du coût en relation avec la notoriété de l'artiste. Il n'y a pas de notion de durée pour ces évènements	16 €
Stage 2			30 €
Master Class 1			21 €
Master Class 2			32 €

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Claude ORVOINE,
Secrétaire de séance

Ronan LOAS,
Maire

MAIRIE DE PLOEMEUR (Morbihan)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355